

Le problème mondial de l'exploitation forestière illégale

L'exploitation forestière illégale est répandue dans les régions aussi bien tropicales que tempérées. Une action coordonnée par toutes les parties prenantes s'impose, aux niveaux international et nationaux, et les ONG devraient jouer un rôle de premier plan

par Wynet Smith

Senior Associate

Programme forestier
Institut des ressources mondiales
wynet@wri.org



Descente sur les lieux: A. Ruwindrijarto de Telapak Indonesia utilise un caméscope pour enregistrer des données au cours d'une investigation sur l'exploitation forestière illégale. Photo © Forest Watch Indonesia

LE problème de l'exploitation forestière illégale a beaucoup retenu l'attention ces dernières années. Les grands forums internationaux en ont débattu et des plans d'action et recommandations en matière de recherche ont été formulés. Ainsi, le plan d'action sur les forêts défini par le G8 en 1998 contient des recommandations qui s'adressent aux pays producteurs et aux pays consommateurs. Dans la

... il est également indispensable d'évaluer l'exploitation forestière illégale sur le terrain afin de documenter l'étendue du problème, de suivre les progrès des mesures prises pour y remédier, et de cerner les domaines dans lesquels il faut encore faire respecter la loi. Une approche intégrée, fondée sur l'information obtenue en utilisant des outils et des méthodes très divers, sera des plus efficaces.

Décision 6, prise à sa 31^{ème} session en novembre 2001, le Conseil international des bois tropicaux a lancé un appel à l'action en faveur de la transparence du commerce des bois tropicaux. En outre, en novembre 2001, l'organe subsidiaire de la Convention sur la diversité biologique chargé de fournir des

avis scientifiques, techniques et technologiques a terminé son rapport final sur la biodiversité forestière. Ce rapport, qui sera examiné à la Conférence des Parties en avril 2002, recommande des actions à entreprendre au sujet de l'exploitation et du commerce illégaux. Mais qu'est-ce exactement que ce problème d'exploitation forestière illégale et pourquoi y prête-t-on soudain tellement d'attention?

Définition de l'exploitation forestière illégale

L'expression 'exploitation forestière illégale' est employée pour désigner les activités liées à la récolte de bois qui enfreignent des lois nationales (ou sous-nationales). Les activités illégales et la corruption dans le secteur forestier peuvent se propager à travers toute la filière du prélèvement et du transport, à la transformation industrielle et au commerce des bois. Les coupes illégales incluent celles qui s'opèrent à l'intérieur des aires protégées ou hors des zones de concessions. L'exploitation dans des concessions assignées peut être illégale si elle n'est pas conforme aux règlements. Par exemple, l'abattage d'espèces faisant l'objet de restrictions, les coupes excédant la possibilité ou effectuées avant la période de validité d'une concession ou d'un permis, sont des actes illégaux. Il existe d'autres types d'activités illégales: sous-déclaration des volumes abattus, fausse déclaration de l'espèce récoltée pour éviter des taxes plus élevées, transport illégal du bois, et braconnage de la faune dans les espaces ouverts par les coupes. La corruption peut s'infiltrer à de nombreux niveaux, de la délivrance des permis et de l'attribution des concessions, à l'application des règlements locaux.

Un problème d'échelle mondiale

L'exploitation illégale semble expliquer une forte proportion —mais jusqu'ici inconnue—des ventes de produits ligneux sur les marchés intérieurs et internationaux du monde entier. Les études effectuées, même si elles sont incomplètes, font ressortir l'ampleur potentielle du problème. Le *tableau 1* récapitule les évaluations disponibles du pourcentage de bois prélevé illégalement dans certains des principaux pays producteurs de l'OIBT. Ce pourcentage se situe à l'intérieur d'une fourchette de 90% au Cambodge à 33% en Malaisie.

L'exploitation illégale n'est pas un problème uniquement dans les pays tropicaux. En effet, la Gendarmerie royale du Canada estime que les vols de bois et les fraudes dans la seule Colombie

Sélection des recommandations visant à lutter contre l'exploitation forestière illégale

1. Développer et mettre en application des systèmes de surveillance efficaces comprenant le suivi des grumes, la télédétection et les enquêtes sur le terrain.
2. Dispenser une formation aux diverses approches et outils de surveillance, et renforcer les capacités au sein des communautés, des groupements non gouvernementaux et des agences chargées de faire respecter les lois.
3. Elaborer des programmes régionaux d'échange de données pour aider à identifier les domaines dans lesquels il est nécessaire de prévoir une action visant à faire respecter les lois.
4. Soutenir et entreprendre des recherches sur la nature, l'ampleur, les causes et les impacts de l'exploitation forestière illégale et sur les solutions potentielles.

Pourcentages aberrants

Tableau 1: Sommaire des évaluations existantes pour quelques pays producteurs de l'OIBT

Pays	Pourcentage estimé de bois prélevé illégalement	Source
Bolivie	80	Contreras-Hermosilla (2001)
Brésil (Amazonie)	85	Greenpeace (2001)
Cambodge	90	World Rainforest Movement and Forest Monitor (1998)
Cameroun	50	Global Forest Watch Cameroon (2000)
Colombie	42	Contreras-Hermosilla (2001)
Ghana	34	Glastra (1995)
Indonésie	51*	Scotland (2000)
Myanmar	80	Brunner (1998)

*D'autres évaluations pour l'Indonésie sont plus élevées

britannique représentent 200 à 320 millions de dollars des Etats-Unis en pertes annuelles (Weatherbe 1998). En Russie, au moins 20% du bois prélevé (et peut-être jusqu'à 50% dans certaines parties de l'extrême-orient du pays) serait issu de sources illégales (Newell et Lebedev 2000).

Certaines organisations non gouvernementales (ONG), comme l'Environmental Investigation Agency, les Amis de la Terre, Global Forest Watch, Global Witness, Greenpeace, Telapak et TRAFFIC, ont joué un rôle important et utile, par le biais de techniques d'investigation souvent mises en oeuvre secrètement, non seulement pour détecter des activités d'exploitation illégale mais aussi pour sensibiliser le monde au problème

Malheureusement, les chiffres indiqués ici ont été obtenus de diverses manières par divers organismes et ne peuvent être considérées qu'à titre d'évaluations très générales et, parfois, de suppositions les plus probables. De surcroît, certains de ces chiffres, notamment ceux qui concernent la Malaisie et le Ghana, datent d'il y a déjà quelque temps. Il est nécessaire de faire une étude beaucoup plus approfondie pour apprécier la véritable ampleur du problème et mettre au point des méthodes pour détecter adéquatement les activités d'exploitation forestière illégale.

Le manque de données est partiellement dû au fait que la corruption et les activités illégales se déroulent clandestinement et souvent dans des régions reculées et qu'elles sont, par conséquent, difficiles à quantifier. Les possibilités d'activités illégales sont multiples, rendant la détection et la surveillance difficiles et imposant un lourd fardeau de responsabilité aux organismes chargés de faire respecter la loi, auxquels il manque souvent les capacités nécessaires. Qui plus est, la volonté politique d'agir fait parfois défaut. Les efforts entrepris pour lutter contre le problème de la criminalité forestière ne sont pas suffisants face à la portée et à l'étendue apparentes du problème.

Incidences de l'exploitation forestière illégale

Le prélèvement illégal du bois met sérieusement en péril les ressources forestières de la planète et fait courir de graves risques de caractère économique, environnemental et social. En l'absence de données chiffrées incontestables, on estime que les diverses activités illégales et les malversations, ainsi que l'évasion fiscale qui les accompagne, coûte tous les ans des milliards de dollars en revenus aux gouvernements et en valeur marchande (Banque mondiale 2001). Dans le cas de l'Indonésie, la perte annuelle de 600 millions de dollars des Etats-Unis

en taxes et redevances impayées est quatre fois ce que le gouvernement dépense pour le secteur forestier et deux fois ce qu'il a dépensé en 2001 pour des programmes alimentaires subventionnés (Baird 2001). D'autres conséquences incluent la dégradation de l'environnement et les effets socio-économiques tels que d'énormes pertes d'emplois et moins de possibilités d'accéder aux produits qui servent à l'alimentation et procurent des revenus aux populations vivant à proximité de la forêt (Contreras-Hermosilla 2001). La disponibilité de bois illégalement prélevé diminue également la rentabilité des stocks de bois récolté légalement et des industries qui en dépendent.

Où trouver la solution au problème?

Coopération internationale

Les réunions interministérielles en Indonésie (septembre 2001) et en Afrique centrale (prévue pour début 2003), tout comme les initiatives internationales citées précédemment, fournissent des occasions pour combattre le problème en en faisant ressortir l'importance et, peut-être, en aidant à créer la volonté politique de provoquer le changement. Des réformes au niveau des politiques et des législations peuvent être entreprises pour aider à simplifier l'aménagement forestier et pour réduire les subventions susceptibles d'encourager plutôt que de décourager les pratiques illégales ou la corruption (voir l'article de la page 10). Cependant, il est également indispensable d'évaluer l'exploitation forestière illégale sur le terrain afin de documenter l'étendue du problème, de suivre les progrès des mesures prises pour y remédier, et de cerner les domaines dans lesquels il faut encore faire respecter la loi. Une approche intégrée, fondée sur l'information obtenue en utilisant des outils et des méthodes très divers, sera des plus efficaces.

Types de surveillance

Au coeur de tout programme de détection et de lutte contre l'exploitation forestière illégale doivent se trouver les enquêtes sur le terrain. Les enquêteurs ont besoin d'informations de base, portant notamment sur les concessions attribuées et en cours d'exploitation, et sur les voiries préexistantes. Les enquêtes de terrain sont relativement peu coûteuses mais elles ne sont complètes ni géographiquement ni à l'échelle temporelle.

Les moyens de télédétection tels que survols aériens, photographies aériennes, et divers types d'imagerie satellitaire, peuvent aider à détecter toutes sortes d'activités illégales. Le recours à ces moyens est en général bien meilleur marché que les reconnaissances sur le terrain et présente l'avantage d'une plus

grande couverture spatiale, notamment dans les zones reculées qu'il peut être difficile d'inspecter au sol. Il est essentiel d'avoir accès à d'autres informations géo-référencées pour identifier les zones dans lesquelles les activités ne sont pas autorisées.

Les systèmes grâce auxquels il est possible de suivre les grumes permettent d'aborder le problème de manière plus exhaustive, l'acheminement du bois pouvant être suivi de son point de prélèvement jusqu'à sa destination finale. Il existe différents systèmes et outils pour ce faire. Certaines organisations non gouvernementales ont mis en oeuvre d'autres moyens technologiquement moins sophistiqués, tels que l'application d'une peinture visible à la lumière ultra-violette, pour marquer et suivre les grumes. Les systèmes de pointe comportent habituellement une combinaison de bases de données, étiquetage des grumes, et contrôle effectué à l'improviste sous une forme ou une autre pour s'assurer que le système est appliqué correctement.

La vérification des permis et des concessions, pour s'assurer qu'ils ont été délivrés conformément aux lois et règlements d'un pays, peut aider à identifier des activités illégales et des malversations dans les administrations. Par exemple, le Global Forest Watch Cameroun (2000) a procédé à plusieurs évaluations et a constaté que plus de 50% des concessions les plus anciennes opéraient illégalement et que la légalité d'une majorité des concessions nouvellement octroyées pouvait également être remise en cause. Ce type d'approches peut aider à dépister la corruption mais ne décèlera pas les infractions commises sur le terrain.

Les statistiques de production et de consommation dans une région ou un pays spécifique peuvent également être utiles. Ainsi, une étude des données indonésiennes a comparé, pour 1997 et 1998, les approvisionnements légaux connus (production de bois légale du pays, plus importations) à la consommation (utilisation intérieure, plus exportations) et a constaté que la consommation avait dépassé les fournitures légalement disponibles de 32,6 millions de m³, soit plus de la moitié de la production intérieure totale de bois (Scotland 2000). Cette approche est efficace surtout pour détecter des irrégularités et des déséquilibres dans l'offre et la demande et peut fournir une indication de l'ampleur globale de l'exploitation forestière illégale dans un pays particulier. On peut également analyser les données commerciales pour se faire une idée générale de là où il peut y avoir un problème d'exploitation illégale (voir l'article de la page 6).

Le rôle des organisations non gouvernementales

Nombreux sont les organismes qui sont en mesure de contribuer à la lutte contre l'exploitation illégale. Les donateurs, les communautés, les gouvernements et l'industrie peuvent collaborer ou oeuvrer individuellement pour amener le changement. Certaines organisations non gouvernementales (ONG), comme l'Environmental Investigation Agency, les Amis de la Terre, Global Forest Watch, Global Witness, Greenpeace, Telapak et TRAFFIC, ont joué un rôle important et utile, par le biais de techniques d'investigation souvent mises en oeuvre secrètement, non seulement pour détecter des activités d'exploitation illégale mais aussi pour sensibiliser le monde au problème (voir 'Point de vue' à la page 32). Les ONG de ce type peuvent exercer une surveillance attentive parce qu'elles

sont généralement indépendantes des gouvernements et de l'industrie et jouissent de crédibilité auprès du public. Elles pourraient également jouer un rôle important dans la formation et le renforcement des capacités des communautés et des agences chargées de faire respecter les lois forestières, parce qu'elles ont une énorme expérience en matière de détection des pratiques illégales et bénéficient souvent de liens d'une valeur inestimable avec les communautés et des organismes locaux.

Remarques de conclusion

L'exploitation illégale est un problème auquel il faut faire face. Des actions s'imposent aux niveaux national et international et doivent être coordonnées dans toute la mesure du possible. Divers secteurs, des gouvernements à la société civile, doivent participer à la surveillance et à la détection des activités d'exploitation forestière illégale; l'encadré met en exergue certaines des principales recommandations. Le partage de l'information entre parties prenantes et la formation aux méthodes et techniques de surveillance en sont les deux démarches principales. Mais résoudre le problème de l'exploitation illégale n'assurera pas en soi la pérennité à long terme des forêts ou de l'industrie forestière. Toute tentative de lutte contre l'exploitation illégale doit être faite dans le contexte général de l'aménagement forestier durable.

L'article ci-dessus résume les parties principales d'un rapport sur l'exploitation forestière illégale qui sera publié par l'Institut des ressources mondiales en mai 2002. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'auteur.

Références

- Baird, M. 2001. Forest crime as a constraint on development. Document présenté à la Forest Law Enforcement and Governance Conference tenue à Bali (Indonésie) en septembre 2001.
- Banque mondiale 2001. *A revised forest strategy for the World Bank Group*. Banque mondiale, Washington DC, Etats-Unis.
- Brunner, J. 1998. *Logging Burma's frontier forests: resources and the regime*. Institut des ressources mondiales, Washington DC, Etats-Unis.
- Callister, D.J. 1992. *Illegal tropical timber trade: Asia-Pacific*. TRAFFIC International, Cambridge. Royaume-Uni.
- Global Forest Watch Cameroon 2000. *An overview of logging in Cameroon*. Institut des ressources mondiales, Washington DC, Etats-Unis.
- Contreras-Hermosilla, A. 2001. *Forest law enforcement—an overview*. Série des documents de travail de la Banque mondiale, Washington DC, Etats-Unis.
- Glastra, R. 1995. *Cut and run: illegal logging and timber trade in the tropics*. Centre de recherche pour le développement international, Ottawa, Canada.
- Greenpeace 2001. *The Santarem Five and illegal logging—a case study*. Amazon Expedition 2001. Greenpeace.
- Newell, J. & Levedev, A. 2000. *Plundering Russia's far eastern taiga: illegal logging, corruption and trade*. Bureau for Regional Oriental Campaigns and Pacific Environment Resource Committee, Vladivostok, Russie.
- Scotland, N. 2000. *Indonesian country paper on illegal logging*. Document établi pour l'atelier Banque mondiale-wwf sur la lutte contre l'exploitation forestière illégale, tenu à Jakarta le 28 août 2000.
- Weatherbe, S. 1998. Canada log thefts tally seen c\$500 million yearly. Rapport de Reuters.
- World Rainforest Movement and Forest Monitor. 1998. *High stakes: the need to control transnational logging companies*. Forest Monitor, Cambridge, Royaume-Uni.